

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 20 juin 2014

Convocation du 14 juin 2014

Le Conseil municipal de Marcilly-les-Buxy s'est réuni le vendredi 20 juin 2014 à 20 heures 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Billon, Maire.

Etaient présents :

- . Mmes, GOYARD, RICHARD, SALIEGE, VIET
- . MM BILLON, CARPENTIER, MARILLIER, MONNERET, SIXDENIER, VERNOT.

Etait excusés : Mmes JAILLET donnant pouvoir à Mme GOYARD, GILLES donnant pouvoir à Mme VIET, M. PACAUD donnant pouvoir à M. BILLON, M. RENAUD donnant pouvoir à M. MARILLIER, Mme GUILLEMIN.

Mme Laurence VIET est nommée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance de Conseil municipal du 23 mai 2014.

En début de séance, M. le Maire demande à ajouter deux points à l'ordre du jour :

- Droit de préemption urbain sur une vente immobilière,
 - Choix des travaux de voirie à réaliser,
- ce que le Conseil Municipal accepte.

Intervention du Président du Comité des Fêtes pour l'organisation de la rencontre des Marcilly de France

M. Bernard VIROT, Président du Comité des Fêtes, intervient pour présenter la possibilité de recevoir sur notre commune la rencontre des Marcilly de France les 06 et 07 juin 2015. Il rappelle que cette manifestation avait déjà eu lieu sur notre commune en 1997, avait été un succès. Le souhait serait qu'un comité d'organisation soit mis en place avec notamment le Comité des Fêtes et le Conseil Municipal et que le Conseil Municipal participe à l'investissement financier et humain pour cette manifestation.

Après discussion, le Conseil Municipal émet un avis de principe, favorable à l'organisation de cette manifestation sur la commune.

Des membres du comité des Fêtes vont se réunir le 03 juillet à 20h30 pour avancer sur cette manifestation. MME SALIEGE, MM. BILLON, CARPENTIER, MARILLIER, MONNERET, se proposent de participer à cette réunion en fonction de leur disponibilité.

Compte-rendu de la séance de Conseil Municipal du 23 mai

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité des présents le compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal du 23 mai.

Elections des délégués du conseil municipal en vue de l'établissement de la liste des électeurs sénatoriaux

Le conseil municipal doit élire 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants au scrutin majoritaire à deux tours. Le bureau de vote est composé du Maire, de M. SIXDENIER, Mmes GOYARD, RICHARD, SALIEGE. Mme VIET est nommé secrétaire de ce bureau de vote.

Les élections se déroulent à bulletin secret. Les délégués titulaires et suppléants du conseil municipal seront tous élus au premier tour :

Délégués titulaires : Jean-Pierre BILLON, Florent MARILLIER, Béatrice SALIEGE

Délégués suppléants : Cindy RICHARD, Gilles SIXDENIER, Jean-Philippe VERNOT.

Désignation d'un référent pour le suivi des balades vertes

Le Conseil Municipal doit désigner un référent pour le suivi des 2 sentiers de randonnée (balades vertes) réalisés sur notre commune. M. Gilles SIXDENIER est désigné.

Mutualisation des moyens informatiques avec la Communauté de Communes

Le Conseil Municipal confirme sa participation à un appel d'offre mutualisé au niveau de la ccScc, pour renouveler et équiper l'école en matériel informatique. La durée de la procédure d'appel d'offre à bons de commandes fera que les ordinateurs ne seront pas livrés dès septembre.

Diagnostic énergétique de l'école : demande de subvention

Le Conseil Municipal prend connaissance des possibilités de réalisation de diagnostic énergétique sur les bâtiments communaux avec aides de l'Etat via la reconnaissance du territoire de la ccScc en « territoire à énergie positive – TEPOS ».

Il propose d'inscrire dans un premier temps l'école dans ce dispositif. Les projets d'aménagement de l'école dont création d'un préau ne sont pas retenus pour l'instant, le Conseil Municipal menant d'abord la réflexion sur l'existant.

Plan local d'urbanisme – Suppression des zones AU2

Lors de la réunion de conseil ccScc du 11 juin, M. Jérôme JOSSERAND, chef d'arrondissement Est de la DDT a présenté les obligations réglementaires concernant le PLU qui devient PLUI : à partir du 01 juillet 2015, la ccScc instruira les dossiers d'urbanisme.

Une interrogation est soulevée concernant le devenir des zones AU2 du plan local d'urbanisme. M. Jean-Philippe VERNOT, Adjoint à l'urbanisme, prendra contact avec M. JOSSERAND pour apporter des précisions sur l'évolution de la réglementation.

Pollution du ruisseau de la Malène suite à accident sur la RN80

Dans la nuit du lundi 26 au mardi 27 mai, un accident a eu lieu sur la RN 80 aux Baudots : à priori des croquettes, de la peinture, de l'huile se sont déversées sur la RN80.

Le mercredi 28 mai, la mairie est alertée par des exploitants agricoles : le ruisseau est tout blanc et sent comme de l'huile.

Le jeudi 29 mai, le Maire constate les odeurs depuis le passage à gué en bas du bois de Gardelle, avec de l'eau irisée. Il remonte le ruisseau jusqu'à la limite de la RN80 (grillage) en faisant le constat des mêmes odeurs.

Le vendredi 30 mai, à 10 heures, M. ROBERT de la DIR et le Maire constatent l'état du fossé de la RN 80 au lieu de l'accident et à quelques centaines de mètres plus loin où il est sec. Puis ils se rendent dans le délaissé en limite du bois de Gardelle et trouvent un drain qui se déverse dans le ruisseau, drain qui vient de la RN80. M. ROBERT comprend alors que ce drain a été probablement mis en place lors des travaux de la RN80 en 2000, pour drainer le lieu humide qui se trouve où a lieu l'accident et qu'à cet endroit il n'y a ni fossé bétonné, ni caniveau de récupération des eaux de la RN80.

Après avoir prévenu la police de l'eau, un représentant de L'ONEMA s'est déplacé et a constaté la pollution.

M. le Maire dépose plainte auprès de la Gendarmerie.

Compte-rendu du conseil d'école

Le Conseil Municipal prend connaissance du compte-rendu du Conseil d'école qui a eu lieu le mardi 17 juin. Ont été traités :

- Le projet d'école 2014-2017 plaçant l'enfant au centre du système éducatif. Avec l'aide du projet de circonscription de Tournus, les enseignants proposent le projet d'école « l'expérimentation au service de l'oral »,
- Les projets et actions de l'école en cours et réalisés par classe,
- La kermesse qui a lieu le samedi 28 juin,
- Les photos de classe,
- Le bilan de la coopérative scolaire,

- Les besoins en matériels et locaux : besoin de 10 chaises pour les CE1/CE2, déplacement des portemanteaux des cours élémentaires pour gagner de la place, changement des rideaux usés en classe maternelle, mise à jour des ordinateurs et augmentation du matériel informatique, installation d'un placard de rangement dans la salle des maîtres, création d'un espace ouvert (préau) qui permettrait de faire des expositions ou des spectacles et nécessaire en cas de pluie. Le Conseil Municipal ne valide pas ce dernier point, réalise en premier le bilan énergétique des bâtiments existants,
- L'organisation prévisionnelles de la rentrée 2014/2015 : 87 élèves répartis en 21 élèves en petite et moyenne section, 25 élèves en grande section et cours préparatoire, 27 élèves en cours élémentaire, 15 élèves en cours moyen,
- Mme SIVIGNON demande au Conseil Municipal d'augmenter le temps ASEM le matin d'1 demi-heure, de 10h00 à 11h45 au lieu de 10h30 à 11h45 (Mme Sylvie RINGARD) au vu des effectifs en hausse et du maintien possible de travail en décloisonnement. Le Conseil Municipal ne valide pas cette demande, demande des compléments d'information,
- La mise en place de la réforme des rythmes scolaires avec un temps d'école le mercredi matin de 08h45 à 11h45 et un temps d'activités périscolaires les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 15h00 à 16h30.

Les rythmes scolaires : organisation des activités périscolaires, création de postes

Le Conseil Municipal fait un point de situation sur la réforme des rythmes scolaires :

- 52 familles ont retourné les informations concernant leur organisation du mercredi matin,
- Un courrier sera adressé aux parents pour réaliser les inscriptions aux temps d'activités périscolaires de septembre à Noël,
- Validation de l'embauche d'Emilia NIVAULT (le Reuil) pour participer à l'encadrement du temps périscolaire,
- Validation de l'intervention de la Fédération Française de Handball le jeudi pour réaliser des activités d'éveil sportif (9 pour, 5 contre). Une demande de réalisation d'activités le lundi leur sera également demandée.

Site internet et journal d'information

Le Conseil Municipal prend connaissance du contenu du journal d'informations et de la création du site internet

Droit de préemption

Le Conseil Municipal ne fait pas valoir son droit de préemption sur une vente immobilière.

Confirmation des travaux de voirie 2014

Le Conseil Municipal valide les travaux de voirie pour 2014 d'un montant prévisionnel de 20810€ : route des Riaux, la Croix Pautet, chemin entre Volvin et les Cras (évacuation des eaux pluviales dans un premier temps)

Informations diverses

Le Conseil Municipal

- Nomme M. Patrick MONNERET référent pour le contrôle des stations d'assainissement,
- Valide le montant des frais de scolarité CLIS pour un enfant à Buxy,
- Prend connaissance de la contribution pour le dépannage de l'éclairage public : 1142€/an,
- Prend connaissance du besoin de remplacement des délégués de la commission pour la révision des listes électorales,
- Prend connaissance de la demande de France 3 de réaliser un reportage sur le dispositif « voisins vigilants » (le Conseil Municipal ne valide pas cette demande),
- Prend connaissance de la nécessité de placer un conteneur (poubelle) pour la salle Félix Menager, et des problèmes de bruit lors des locations de salle,
- Prend connaissance de l'organisation de la fête de la musique le 21 juin sur la place de la mairie,
- Prend connaissance de l'Audition SIFASILA MARCILLY le 30 juin